



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
SIMDUT 2015, Canada

Date de révision 18-juil.-2021

Remplace la version : 18-déc.-2017

Numéro de révision 8.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit PeKacid

Autres moyens d'identification

Codes produit 5130

Synonymes Nova PeKacid
Potassium pentahydrogen bis(phosphate)
Phosphoric acid, potassium salt (2:1)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Engrais

Limitations relatives à l'utilisation Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identifiant initial du fournisseur

ICL
622 Emerson Road - Suite 500
St. Louis, Missouri 63141, USA
Tel:(314)983-7884
e-mail:msdsinfo@icl-group.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec (International) : +1 (703) 527-3887

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2B

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation des yeux

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Intervention

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Autres informations

Aucune information disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substance

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
Potassium pentahydrogen bis(phosphate)	14887-42-4	100

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente NE PAS faire vomir Consulter un médecin Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Sensation de brûlure.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter en fonction des symptômes et des besoins.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau à pleine puissance.
Dangers spécifiques dus au produit chimique	Peut dégager des émanations toxiques dans des conditions d'incendie.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de phosphore.

Données d'explosion	
Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun(e).

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Refroidir les conteneurs en vaporisant de l'eau. Contenir les écoulements pour éviter toute pénétration dans les voies d'eau ou les égouts.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter toute génération de poussières.
Autres informations	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter toute génération de poussières. Mettre en place une ventilation adaptée.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation	Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. à l'écart des matières incompatibles (cf. section 10). Hygroscopique. Évitez toute exposition à l'humidité. Prévoir des sols résistant aux acides.
Matériaux d'emballage	Utiliser des emballages en polyoléfine. Matériau approprié pour réservoirs et conduites: acier spécial.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Nom chimique	Alberta	Colombie Britannique	Ontario	Québec
--------------	---------	----------------------	---------	--------

Potassium pentahydrogen bis(phosphate) 14887-42-4	-	-	-	-
--	---	---	---	---

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques	Rince-oeils Douches Systèmes de ventilation
-----------------------------	---

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de protection chimique.
Protection des mains	Porter des gants appropriés Caoutchouc butyle Gants néoprène Caoutchouc naturel Caoutchouc fluoré (Viton) Caoutchouc chloroprène Caoutchouc nitrile Épaisseur minimale des gants : ≥0.4 mm
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires
Remarques générales en matière d'hygiène	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Solide	
Aspect	poudre cristalline	
Couleur	Blanc	
Odeur	Inodore	
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	127-135 °C	OECD 102, EPA
Point / intervalle d'ébullition	Sans objet .	
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable .	EU A.10
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'auto-ignition .	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	>200 °C	
pH	2.2	
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	583g/l à 20°C	OCDE 105
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	

Pression de vapeur	1.47X10 ⁻³ Pa(20°C)	OECD 104, EU A.4
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Masse volumique apparente	1.4-2.0 g/cm ³	
Densité de liquide	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	D10<254.4 µm	
Autres informations		
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Des solutions d'eau de ce produit peut être corrosif pour les métaux.
Stabilité	Stable dans les conditions normales.
Données d'explosion	
Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun(e).
Possibilité de réactions dangereuses	Le contact avec les métaux peut entraîner le dégagement d'hydrogène, un gaz inflammable. Réagit avec des acalis.
Conditions à éviter	Hygroscopique. Exposition à l'humidité. Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer.
Matières incompatibles	Bases. Métaux. Eau.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de phosphore.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux. Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.
Contact avec la peau	Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
Ingestion	L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
Toxicité aiguë	

Mesures numériques de toxicité

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Potassium pentahydrogen bis(phosphate) 14887-42-4	>2000 mg/kg	>2000 mg/kg	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Potassium pentahydrogen bis(phosphate) 14887-42-4	-	-	-	-

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Non attendu(e)(s).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité N'est pas considérée comme nocif pour les organismes aquatiques.

Remarque Les données toxicologiques concernent un produit similaire

Algues/végétaux aquatiques

Poisson

Crustacés

Informations sur les composants

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés	Toxicité pour les micro-organismes
Potassium pentahydrogen bis(phosphate) 14887-42-4	EC50: >100 mg/L (72h, algae)	LC50: >100 mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	EC50: >100 mg/L (48h, Daphnia magna)	-

Persistance et dégradabilité Pas applicable aux sels inorganiques.

Bioaccumulation Pas censé se bioaccumuler. Ce produit se dissocie en ions de potassium et de phosphate, qui sont omniprésents dans l'environnement.

Nom chimique	Coefficient de partage
Potassium pentahydrogen bis(phosphate) 14887-42-4	-

Mobilité dans le sol N'est pas supposé s'adsorber dans le sol

Autres effets néfastes Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

TMD Non réglementé

DOT, États-Unis Non réglementé
Précautions particulières Aucun(e)

MEX Non réglementé

IATA Non réglementé
Précautions particulières Aucun(e)

IMDG Non réglementé
Précautions particulières Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Canada - Avis de nouvelle activité Sans objet

Réglementations internationales

Le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Sans objet

La Convention de Rotterdam Sans objet

Inventaires internationaux

Les numéros du registre CAS des composants dangereux du SGH mentionnés à la section 3 peuvent différer des substances figurant à la section 15 en raison des exigences de couverture de l'inventaire des produits chimiques du pays ou de la région, mais restent en conformité avec l'inventaire

Les produits utilisés comme additifs alimentaires ne sont pas tenus d'être répertoriés dans les inventaires internationaux de substances chimiques

Pour plus de détails sur le statut réglementaire de ce produit dans un pays spécifique, veuillez envoyer votre demande à l'adresse e-mail suivante: msdsinfo@icl-group.com

TSCA Répertorié ou exclu

DSL	Non répertorié
ENCS	Répertorié ou exclu
IECSC	Non répertorié
KECL	Répertorié ou exclu
PICCS	Non répertorié
AIIC	Répertorié ou exclu
NZIoC	Non répertorié
TCSI	Non répertorié
NCI	Répertorié ou exclu
TECI	Non répertorié
NSQ	Non répertorié

Légende :

- TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL - Liste canadienne des substances domestiques
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques
TCSI - Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
NCI - Inventaire des produits chimiques du Vietnam
TECI - Inventaire des substances chimiques existantes de la FDA en Thaïlande
NSQ Mexique - Inventaire national des Substances chimiques

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA	Dangers pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers -
HMIS	Dangers pour la santé 1	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

- Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
 Agence européenne des produits chimiques
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
 Base de données sur les substances dangereuses
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
 Classification SGH, Japon
 Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
 National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
 National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
 NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)
 CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
 Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Préparée par HERA
e-mail:msdsinfo@icl-group.com
tel. : +/972-8-6297835
www.icl-group.com

Date de révision 18-juil.-2021

Remarque sur la révision Le symbole (***) en marge de la présente FDS indique que la ligne correspondante a été révisée.

Bien que les informations et recommandations énoncées aux présentes (ci-après « informations ») soient données de bonne foi et sont crues être correctes à la date de ceci, nous ne faisons aucune déclaration en ce qui concerne leur exhaustivité ou leur exactitude. Les informations vous sont fournies sous la condition que les personnes recevant les informations feront, avant l'utilisation, leur propre choix en ce qui concerne la sécurité et la convenance à leurs buts. Nous ne serons en aucun cas responsables pour des dommages de quelle que nature que ce soit dûs à l'utilisation ou au crédit accordé à ces informations. En outre, nous ne serons pas responsables de tout dommage ou blessure résultant d'une utilisation anormale, de tout manque à suivre les pratiques recommandées ou à tout danger inhérent à la nature du produit.

AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UN BUT PARTICULIER, OU DE TOUTE AUTRE NATURE, N'EST FAITE CI-DESSOUS EN CE QUI CONCERNE CES INFORMATIONS OU LE PRODUIT AUQUEL CES INFORMATIONS SE RAPPORTENT;.

Fin de la Fiche de données de sécurité